

Le GIS Institut du Genre lance deux appels à projets dans le domaine des études du genre et des sexualités.

Fondé en 2012 à l'initiative de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS, l'Institut du Genre est un Groupement d'Intérêt Scientifique qui réunit 30 partenaires institutionnels. S'appuyant sur des UMR et des équipes explicitement engagées dans la recherche sur le genre, il constitue un lieu de coordination, de référence et d'accueil scientifique des recherches françaises sur le genre et les sexualités. Il a vocation :

- 1) à contribuer à la reconnaissance scientifique et à l'extension géographique de ces recherches en France ;
- 2) à donner, à la faveur de diverses actions de soutien, une visibilité internationale aux recherches françaises dans ce domaine ;
- 3) à favoriser l'émergence de nouvelles formes de collaboration scientifique, y compris avec des partenaires étrangers ;
- 4) à encourager les recherches interdisciplinaires ou transversales à périmètres multiples, à l'intérieur des SHS mais aussi entre les SHS et les autres domaines scientifiques. Ces derniers font par ailleurs l'objet d'un appel spécifique du « Défi Genre » de la Mission pour l'interdisciplinarité.

L'Institut du Genre a défini 10 axes d'investigation à développer :

Axe 1 : Epistémologie et théories du genre : genèse et généalogie du champ ; catégories opératoires et modes d'analyse.

Axe 2 : Politique, *Care*, Justice

Axe 3 : Territorialités, Espaces, Mondialisation

Axe 4 : Genre et Temporalités

Axe 5 : Genre, Production, Marché

Axe 6 : Création, Arts et Littératures

Axe 7 : Sexualités, Hétéronormativités et LGBT

Axe 8 : Genre, Famille, Parenté

Axe 9 : Genre, Religions et Sécularisations

Axe 10 : Corps, Santé, Société

En 2015 le GIS Institut du genre lance un appel à projets concernant deux de ces thématiques.

Politique, Care, Justice : appel à projets

Une timide mais croissante institutionnalisation d'une justice de genre est en cours en France et en Europe, avec la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans différentes sphères d'activité (en politique, au travail, dans les instances de décision etc.). Quelles en sont les modalités, les contraintes, et quelles résistances rencontrent-elles ? Quels paradoxes suscitent-elles ?

De même, dans le contexte contemporain d'un renforcement d'une grammaire politique féministe, quelles limites impose-le politique, dans sa conception et son exercice traditionnels, au genre en tant qu'objet de discours, de mobilisation ou de revendication ? Quelles attentes pèsent sur les femmes dans le champ politique, et quelles sont les conditions de mobilisation des voix ou des identités genrées en politique ? Quels sont en particulier les évolutions et les nouveaux enjeux de figuration du corps en politique ?

Le GIS encourage également les recherches portant sur les récentes mobilisations anti-genre en France et en Europe, sur leurs acteurs et leurs stratégies, sur leur histoire et leur structuration.

Les éthiques féministes, en mettant au jour un domaine occulté de l'expérience morale, sont à l'origine d'un renouvellement considérable de l'éthique et des modes de questionnement de la justice.

La résistance que rencontrent les éthiques du care dans le champ politique, dans les sciences sociales et en philosophie, permet de mettre en évidence une « bonne » manière de construire des résultats scientifiques, de pratiquer la philosophie morale et politique, comme d'argumenter en politique, à laquelle elles ne correspondent pas. Quels aveuglements des théories de la justice révèlent-elles ? Pourquoi certains besoins, et les conditions de leur satisfaction restent-ils inaudibles dans l'espace public ? Quel rôle les cloisonnements disciplinaires et leurs épistémologies respectives jouent-ils dans leur minoration ?

Quelle conception égalitaire et inclusive de la démocratie les éthiques, comme les activités, de care invitent-elles à penser ? Quelles exigences politiques et morales portent les rapports de domination de genre, de classe et de race dans lesquelles sont pris les pourvoyeuses et pourvoyeurs de care dans les sociétés libérales ?

Les propositions pourraient également porter sur care et écologie, care et migrations, care et protection sociale.

Cet appel à projet concerne en priorité l'axe 2 mais peut croiser d'autres thématiques.

Objectifs de l'appel à projets

Cet appel à projets a pour objectif de :

- favoriser des mises en réseau scientifiques à l'échelle nationale ou internationale
- favoriser la constitution de projets de type « ANR » ou « projets européens » en contribuant à leur montage
- soutenir la mise en œuvre de recherches et d'enquêtes de terrain
- aider à la mise en œuvre de projets éditoriaux de grande ampleur
- permettre ou accompagner l'émergence de nouvelles problématiques

Dans cette perspective, les projets présentés pourront inclure, mais ne doivent pas se limiter à, l'organisation de colloques ou de journées d'études.

Les manifestations scientifiques organisées par les lauréats devront inclure la mention du soutien de l'Institut du genre. Les porteur-e-s de projets lauréats pourront, si ils ou elles le souhaitent, faire appel à un membre de l'Institut (direction ou conseil scientifique) pour représenter l'Institut du Genre à ces manifestations.

Une note de synthèse et un bref état des dépenses seront demandés par le GIS Institut du genre à l'issue de la mise en œuvre des projets sélectionnés. La note de synthèse sera affichée sur le site de l'Institut du Genre.

Conditions d'éligibilité

Cet appel s'adresse à tou-te-s les chercheurs/cheuses et enseignant-e-s – chercheurs/cheuses statutaires relevant d'établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur, quels qu'en soient le grade, la discipline, l'appartenance institutionnelle et la localisation géographique en France.

Priorité sera donnée à des projets portés par des individus ou des collectifs relevant d'au moins deux unités ou équipes différentes.

Modalités de soutien

Le financement est plafonné à 5 K€ par projet

Le financement est accordé pour l'année 2015. Il sera versé en une seule fois et devra être utilisé avant la fin de l'année 2015.

Modalités de sélection

Les dossiers seront évalués par le Conseil Scientifique de l'Institut du Genre.

Calendrier

Le dossier enregistré **en pdf** devra être soumis à l'adresse suivante : **sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr**

Au plus tard le 18 février 2015 à minuit

Pour plus d'information : Contact administratif : sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr